



MONT-SAINT-GUIBERT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ

Le Collège Communal invite la population à participer à l'**ENQUÊTE PUBLIQUE** du Plan Communal de Mobilité de Mont-Saint-Guibert qui se déroulera **du 14 mars 2022 à 11h au 28 avril 2022 à 11h**.



Une **PRESENTATION PUBLIQUE** du dossier complet aura lieu le **jeudi 17 mars 2022 à 20h**, dans l'Axis Parc, salle The Gate, rue Fond Cattelain 2 à 1435 Mont-Saint-Guibert.



3 SÉANCES D'ATELIERS CITOYENS auront lieu aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 23 mars à 20h – Mont-Saint-Guibert** => Salle du Conseil communal, Grand' Rue 39 à Mont-Saint-Guibert.Hevillers
- **Jeudi 24 mars à 20h – Hevillers** => Salle de la Houssière, rue de la Houssière 6 à Hevillers
- **Lundi 28 mars à 20h – Corbais** => Brasserie Gaillard, Grand' Route 1 à Corbais



Qu'est-ce qu'un Plan Communal de Mobilité (PCM) ?

C'est un outil de planification de la mobilité à l'échelle d'une commune qui se base sur la concertation des acteurs locaux (citoyens, commerçants, etc.) et sur la prise en compte de l'ensemble des modes de déplacements (personnes à mobilité réduite, piétons, deux roues, transports collectifs, transports individuels, etc.).

Il a été élaboré en **trois phases** en collaboration avec le bureau d'études Tractebel :

PHASE 1 : Etat des lieux et diagnostic >>> PHASE 2 : Définition des objectifs >>> PHASE 3 : Plan d'actions

Afin de répondre aux objectifs suivants :

- 🎯 Renforcer l'**accessibilité** des différentes parties du territoire communal - en particulier celle des lieux fortement fréquentés -, et améliorer la **mobilité** de tous les utilisateurs qui s'y déplacent, y compris les usagers faibles ;
- 🎯 Améliorer la **sécurité routière** pour tous les utilisateurs des voiries, et en particulier celle des usagers faibles ;
- 🎯 Améliorer la **qualité de vie** en diminuant les nuisances dues au trafic, en améliorant la qualité et la convivialité des espaces publics et en développant un maillage efficace des cheminements doux ;
- 🎯 Permettre le **développement harmonieux de la commune**, en conciliant les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de mobilité.




Le PCM prendra en compte l'avis des citoyens sur les actions préconisées par le bureau d'études Tractebel. Durant l'enquête publique, toute personne intéressée peut

- Consulter le dossier complet sur le site www.mont-saint-guibert.be ou auprès du service Mobilité, les jours ouvrables (sauf le samedi) comme suit :
 - Lundi – Mercredi – Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h et Mardi : 8h30 - 12h
 - Jeudi : 8h30 - 12h & 16h30 - 19h (exceptionnellement jusqu'à 20h – sur RV préalable pris au 010/65.75.75)
- Obtenir auprès du service Mobilité des explications techniques, sur RV préalable pris au 010/65.75.75
- Exprimer ses observations et réclamations avant la clôture de l'enquête publique le 28 avril 2022 à 11h
 - Via le formulaire électronique, disponible sur www.mont-saint-guibert.be
 - Via le formulaire papier disponible à l'Administration communale et à déposer dans l'urne à cet effet
 - Par voie orale, sur RV préalable pris au 010/65.75.75
 - Par courrier postal, daté et signé à peine de nullité, à l'adresse suivante : Collège communal, Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert, avec la mention « Plan Communal de Mobilité - Enquête publique »
 - Par courrier électronique, identifié et daté à peine de nullité, à l'adresse suivante du Service Mobilité de la Commune de Mont-Saint-Guibert : vanessa.dumont@mont-saint-guibert.be et natalie.slegers@mont-saint-guibert.be, avec la mention « Plan Communal de Mobilité - Enquête publique »

Par le Collège Communal,

La Directrice générale


Nathalie GATHOT



Le Bourgmestre


Julien BREUER